

Des risques et des menaces pèsent sur la sécurité des informations que vous emportez ou que vous échangez, à l'étranger.

Vos équipements et vos données peuvent attirer des convoitises de toutes sortes.

Restez vigilant !

1- AVANT VOTRE DÉPART

Consultez les recommandations spécifiques au pays de séjour sur le site :

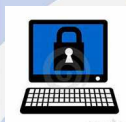
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> ou <http://urlz.fr/1Keu>

Emportez les documents indispensables à votre voyage :

- Documents personnels :
 - x Extrait d'acte naissance (en cas de perte de ses papiers d'identité).
 - x Vos ordonnances en cas de traitement médical.
- Documents professionnels :
 - x N'emportez que les documents utiles.
 - x Munissez-vous des coordonnées des services diplomatiques français du pays.

Pour les voyageurs isolés

- S'abonnez au fil Ariane du ministère des affaires étrangères (lien www.diplomatie.gouv.fr ou <http://urlz.fr/Pa0>).



Videz vos appareils électroniques

- Téléphone mobile :
 - x Sélectionnez les numéros utiles et les stocker sur la carte SIM.
 - x Avant les contrôles en douane, sortez la carte SIM de votre téléphone.
- Ordinateur portable :
 - x Disposez d'un ordinateur vierge dédié pour le voyage envisagé.
 - x Sinon
 - L'ordinateur ne doit contenir que les logiciels nécessaires à la mission.
 - Les données doivent être stockées sur un support type clé USB cryptée.
 - x Effacez durablement les données inutiles pour la mission.
 - x N'emportez pas votre carnet d'adresses électroniques et effacez l'historique de vos surfs internet.

Respectez les lois du pays !

- Observez strictement les formalités de passage de la frontière.
- Évitez toute atteinte à la réglementation sur l'importation et l'exportation des devises et de certains produits soumis à des dispositions restrictives.

2-PENDANT VOTRE SEJOUR

Surveillez vos documents :



- Ne laissez jamais des documents dans des bagages sans surveillance.
- Conservez toujours avec vous les documents et supports magnétiques ou électroniques sensibles.

Soyez prudents dans vos communications :



Sachez que les cybercafés, les hôtels, les lieux publics et les bureaux de passage n'offrent aucune garantie de confidentialité.

Soyez prudents dans vos relations :

- Méfiez-vous des relations amicales fortuites.
- N'exprimez pas d'opinion politique.
- Prenez garde aux guides et interprètes qui sont généralement contraints de prêter leur concours aux services spécialisés.
- N'acceptez pas de cadeaux d'inconnus ou de personnes dont vous n'êtes pas totalement sûrs.



Restez vigilant lors de vos déplacements :

- Ne stationnez pas à proximité d'installations militaires ou autres lieux sensibles.
- Éviter l'utilisation d'appareils photographiques à proximité de ces lieux.
- Évitez de voyager seul à l'intérieur du pays. En cas d'accident lors d'un déplacement, informez-en immédiatement les services diplomatiques français.
- Évitez de prendre des notes en dehors de l'objet de votre séjour au cours de visites d'établissements scientifiques ou industriels : cette pratique retient l'attention des services de sécurité.

3 - APRÈS VOTRE SEJOUR

Rapportez à votre hiérarchie tout élément notable relatif à la sécurité, que cela vous concerne ou concerne un de vos collaborateurs.

La règle à bien retenir : à l'étranger vous êtes plus isolé, plus observé, soyez donc vigilant au quotidien.

L'État vous accompagne

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le

Comité Opérationnel de Sécurité Économique

Contact : Corinne Marbach

Mobile : 06 07 26 17 05

corinne.marbach@direccte.gouv.fr

Vous pouvez également consulter

<http://www.ssi.gouv.fr/entreprise/guide/partir-en-mission-avec-son-telephone-sa-tablette-ou-son-ordinateur-portable/>

ou

<http://urlz.fr/1Keu>

www.basse-normandie.net



PRÉFET
DE LA RÉGION
BASSE-NORMANDIE

SÉCURITÉ LORS DE VOYAGES D'AFFAIRES

Réseau Basse-Normandie
IE Intelligence
Economique